



FOOT

Vendredi

16

Fev 2018

n°400

93

1er Tour Challenge Futsal U10

Du 24 et 25 février 2018

Le District de la Seine-Saint-Denis de Football organise sur son territoire une compétition appelée « Challenge Départemental Futsal U10 ».

La Commission Football d'Animation est chargée de l'organisation et de la gestion de cette épreuve.

L'épreuve est ouverte aux seules équipes des clubs relevant du département de la Seine-Saint-Denis et affiliés à la F.F.F.

- Seuls les joueurs nés en 2008 peuvent participer à cette compétition.
- Le nombre d'équipes engagé est limité à 1 équipe par club
- Les équipes mixtes et exclusivement féminines sont autorisées.
- L'engagement est gratuit

En cliquant sur les liens ci-dessous vous trouverez toutes les informations concernant le challenge futsal U10.

[Feuille de licences](#)

[Feuille de matchs à 3 équipes](#)

[Feuille de matchs à 4 équipes](#)

[Organisation 1er Tour](#)

[Règlement Challenge Futsal U10](#)



PATRICK



SIADFRANCE

seine saint denis
LE DÉPARTEMENT



infos District...infos District...infos District

INFORMATIONS GENERALES

PAGES 2 à 3 : Infos District.

PAGES 4 à 11: PV Commission Sportive Générale.

PAGES 12 à 18: PV Commission Départementale des Statuts et Règlements.

PAGES 19 à 20: PV Commission de Prévention, Médiation et Education.

PAGE 21: Informations Générales du District.

PLATEAU FUTSAL U6/U7 A MONTREUIL

Le 3ème plateau futsal U6/U7 aura lieu le 24 février 2018 au gymnase Auguste Delaune, 2 rue de Nanteuil 93100 Montreuil.

Avec la participation des clubs de Montreuil AC (site d'accueil), Ile Saint Denis AFC, Montreuil RSC, Neuilly-sur-Marne futsal et JA Drancy.

Pour toutes informations vous pouvez contacter la technique:

Par téléphone au 06 03 51 31 36

Par mail à : technique@district93foot.fff.fr



ELU DE PERMANENCE :

Monsieur Gérard VIVARGENT sera à votre écoute durant ce week-end pour tous les problèmes que vous pourriez avoir lors de vos rencontres des **17 et 18 février 2018**.

Vous pouvez le contacter au **06 50 13 11 45**.



infos District...infos District...infos District

CFF1 MODULE U11 FEMININE

Le 1er et 2 mars se déroulera un module U11 réservé aux féminines.

Pour toute information, vous pouvez contacter le service technique.

Par téléphone au 06 03 51 31 36

Par mail à : technique@district93foot.fff.fr



Initiation à l'arbitrage en football d'animation.

Une initiation à l'arbitrage en football d'animation en direction des licenciées féminines de U13F à U16F (2005 à 2002) aura lieu le mercredi 21 février 2018 au siège du District.

Si vous avez des joueuses intéressées par cette initiation merci de contacter Mr ZAIDI Stéphane au 06-99-62-92-93.



Corrigé type des tests théoriques Arbitres de Novembre et Décembre 2017

Vous pouvez dès à présent retrouver le corrigé type des tests théoriques des arbitres de Novembre et Décembre 2017, en cliquant sur les liens ci-dessous.

[Corrigé type test théorique Novembre 2017.](#)

[Corrigé type test théorique Décembre 2017.](#)



Commission Sportive Générale

16 Février 2018

Réunion du 16 Février 2018

Nouveau décompte des points à partir de cette saison :

Match gagné : **3 points**

Match nul : **1 point**

Match perdu : **0 point**

Erreur administrative de la part du club : **0 point**

Pénalité, forfait : **-1 point**

Feuille de Match Informatisée

Toutes les catégories sont concernées par la FMI hormis les Critériums U13, U11 et U16 F pour cette saison ainsi que la D1 Féminines.

Les matches de Coupes s'effectuent sur format papier.

. En cas de 1^{ère} non-utilisation : avertissement,

. En cas de 2^{ème} non-utilisation (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : amende fixée à l'annexe 2 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.,

. En cas de 3^{ème} non-utilisation ou plus (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.

Pour les rencontres pour lesquelles il est recouru à une feuille de match papier (notamment pour les compétitions en cas de défaillance de la Feuille de Match Informatisée) : la présentation des licences est effectuée sur l'outil Footclubs Compagnon.

A défaut de pouvoir utiliser cet outil et si le club a imprimé une ou plusieurs licences sur papier libre, il peut présenter celle(s)-ci. Dans ce cas :

- Il n'est pas nécessaire de produire un certificat médical (original ou copie) de non contre-indication à la pratique du football ou la demande de licence avec la partie relative au contrôle médical dûment complété dans les conditions de l'article 70 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

- L'arbitre se saisit de la ou des licence(s) concernée(s) et la/les transmet dans les meilleurs délais à l'organisme gérant la compétition même si le club adverse ne dépose pas de réserves.

Si un joueur ne présente pas sa licence dans les conditions susvisées, le club doit présenter :

- une pièce d'identité comportant une photographie ou la copie de cette dernière si elle permet d'identifier le joueur concerné, la copie d'une pièce d'identité étant toutefois considérée comme une pièce d'identité non officielle et étant saisie par l'arbitre dans les conditions définies à l'alinéa 3 du présent article.

- la demande de licence de la saison en cours avec la partie relative au contrôle médical dûment complétée dans les conditions de l'article 70 des Règlements Généraux de la F.F.F. ou un certificat médical (original ou copie) de non contre-indication à la pratique du football, établi au nom du joueur, et comportant le nom du médecin, la date de l'examen médical et sa signa-

Commission Sportive Générale

16 Février 2018

ture manuscrite.

En résumé :

FMI : Tablette du club recevant

Feuille de match papier :

Sur Footclubs Compagnon (application)

ou

Licences imprimées par le club sur papier

ou

Présentation pièce d'identité avec photo et demande de licence 2017/2018 ou certificat médical

Matches remis

Seniors

D1 St Denis Us 2/Stade de l'Est : 25/2/18
D1 Cosmos Fc/Sevran Fc : 25/2/18
D1 As Bondy/Stade de l'Est : 1/4/18
D1 Stade de l'Est/Ofc Pantin : 4/3/18
D1 Fc Les Lilas 2/Flamboyants de Villepinte : 4/3/18
D2 A Fc Montfermeil 2/Fc Bourget : 18/2/18
D2 A Fa Le Raincy/Fc Aulnay : 18/2/18
D2 B Af Epinay 2/Pierrefitte Fc : 4/3/18
D2 B Es Stains/Villepinte Fc : 4/3/18
D2 B Fc Noisy le Grand 2/Espérance Aulnaysienne 2 : 18/2/18
D2 B Usm Gagny/Af Epinay 2 : 18/2/18
D3 A As Paris/Fc Solitaires Paris Est 2 : 4/3/18
D3 A Cs Villetaneuse/As La Courneuve 2 : 4/3/18
D3 A Af Bobigny 3/Gournay Fc : 18/2/18
D3 A Af Bobigny 3/Bagnolet Fc 2 : 25/2/18
D3 A As Paris/Cs Villetaneuse : 25/2/18
D3 A Fc Coubronnois/Bagnolet Fc 2 : 4/3/18
D3 A Jeunes Pavé Neuf/Af Bobigny 3 : 4/3/18
D3 A Fc Coubronnois/Cs Villetaneuse : 22/4/18
D3 B Sc Dugny/As Bondy 2 : 25/2/18
D3 B Espérance Paris 19è 2/Ofc Couronnes : 18/2/18
D3 B Neuilly Plaisance Sports/Sc Dugny : 18/2/18
*D3 B Es Stains 2/Villepinte Fc 2 : date à fixer
D3 B Esd Montreuil/As Bondy 2 : 18/2/18
D4 A As Paris 2/As Paris 18 : 25/2/18
D4 A Js Bondy/As Paris 2 : 18/2/18
D4 A Cosmos Fc 2/Usm Audonienne 2 : 18/2/18
D4 A Fc Coubronnois 2/Afc Ile St Denis : 4/3/18
D4 B Vaujours Fc/Cs Berberes : 20/5/18
D4 B Vaujours Fc/Fa Le Raincy 2 : 1/4/18
D4 B Vaujours Fc/Flamboyants de Villepinte 2 : 4/3/18
D5 A Vaujours Fc 2/As Stains 93 2 : 25/2/18

Commission Sportive Générale

16 Février 2018

D5 A Vaujours Fc 2/St Denis Fc : 15/4/18
D5 B Etoiles d'Auber/Ofc Couronnes 2 : 18/2/18
D5 C Esc Paris 20è/Paris International : 4/3/18

U19

D1 Fc Romainville/Fc Les Lilas : 4/3/18
D1 Cs Villetaneuse/Fc Les Lilas : 15/4/18
D2 A Ol Noisy le Sec Banlieue 93 2/Cosmos Fc : 18/2/18
D2 A Noisy le Grand Fc/Ofc Couronnes : 18/2/18
D2 A As Bondy/Es Stains : 25/2/18
*D2 B : Usm Gagny/Tremblay Fc : date à fixer
D3 A Sfc Neuilly 2/Championnet Sports : 25/2/18
*D3 A Championnet Sports/Ofc Pantin : date à fixer
D3 B Esd Montreuil/St Denis Us 2 : 15/4/18
D3 B Espérance Paris 19è 2/Esd Montreuil : 18/2/18
D3 B As Stains 93/Esd Montreuil : 4/3/18
D3 C So Rosny/Af Paris 18 : 4/3/18
D3 C Us Paris 11/Epp Gervaisienne : 4/3/18
D3 C Vaujours Fc/Neuilly Plaisance Fc : 22/4/18
D3 C Epp Gervaisienne/Esc Paris 20 : 25/2/18
D3 C Esc Paris 20/Us Paris 11 : 18/2/18
D3 C Vaujours Fc/Us Paris 11 : 15/4/18
D3 C Neuilly Plaisance Fc/So Rosny : 18/2/18
D3 C Esc Paris 20è/Vaujours Fc : 4/3/18
D3 C Neuilly Plaisance Fc/Af Paris 18 : 15/4/18

U17

D3 A Espérance Aulnaysienne 2/Neuilly Plaisance Sports : 18/2/18
D3 A Csm Ile St Denis/Espérance Paris 19è 2 : 25/2/18
D3 A Neuilly Plaisance Sports/Championnet Sports : 15/4/18
D3 A Championnet Sports/Espérance Aulnaysienne 2 : 25/2/18
D3 B Sfc Neuilly 2/Antillais de Paris 19è : 18/2/18
D3 B Antillais Paris 19è/Drancy Fc : 4/3/18
D4 A As Bondy 2/Fa Le Raincy 2 : 25/2/18
D4 A Af Bobigny 3/As La Courneuve : 4/3/18
D4 B Rsc Montreuil 2/Pierrefitte Fc : 15/4/18
D4 B Rsc Montreuil 2/Usm Audonienne : 4/3/18
D4 B Fc Coubronnois/Rsc Montreuil 2 : 22/4/18
D4 C As Jeunesse Aubervilliers 2/Us Paris 11 2 : 18/2/18
D4 C Af Paris 18 2/Epp Gervaisienne : 18/2/18
D4 C Af Paris 18 2/Villemomble Sports 3 : 4/3/18
D4 D Neuilly Plaisance Fc/Ca Romainville : 4/3/18
D4 D Csl Aulnay 3/Uf Clichois 2 : 18/2/18
D4 D Cms Pantin/Cs Villetaneuse 2 : 25/2/18
D4 D As Paris/Cms Pantin : 18/2/18
D4 D Cms Pantin/Sc Dugny : 4/3/18
D4 D Vaujours Fc/Cms Pantin : 29/4/18
D4 D Neuilly Plaisance Fc/Vaujours Fc : 18/2/18

Commission Sportive Générale

16 Février 2018

D4 D Vaujours Fc/Cs Villetaneuse 2 : 1/4/18

D4 D Vaujours Fc/As Paris : 4/3/18

D4 D Csl Aulnay 3/As Paris : 1/4/18

U15

D1 Ja Drancy 2/Csl Aulnay : 17/3/18

D1 Csl Aulnay/As Jeunesse Aubervilliers 2 : 17/2/18

D2 A Paris Sport Culture/OI Noisy le Sec Banlieue 93 : 17/2/18

D3 A Vaujours Fc/Ja Drancy 3 : 3/3/18

D3 A Vaujours Fc/Fc Aulnay : 24/2/18

D3 A As Bondy 2/Tremblay Fc 2 : 24/2/18

D3 A Vaujours Fc/Tremblay Fc 2 : 17/3/18

D4 A Noisy le Grand Fc/OI Noisy le Sec Banlieue 93 2 : 17/2/18

D4 B Csm Ile St Denis/Af Paris 18 : 24/2/18

*D4 B Af Paris 18/Pierrefitte Fc : date à fixer

D4 C Us Paris 11/St Denis Us 3 : 17/2/18

D4 C As Bondy 3/Ca Romainville : 17/2/18

D4 D Neuilly Plaisance Sports/Epp Gervaisienne : 17/2/18

D4 D As Paris/Antillais de Paris 19è : 24/2/18

D4 D Enfants de la Goutte d'Or/Neuilly Plaisance Sports : 31/3/18

D5 A Es Stains 2/Paris International : 17/2/18

D5 D Neuilly Plaisance Sports 2/Csl Aulnay 3 : 24/2/18

D5 C Neuilly Plaisance Fc/Ofc Couronnes 4 : 17/2/18

D5 D Neuilly Plaisance Fc/Es Parisienne 3 : 24/2/18

D5 D Cms Pantin 2/Neuilly Plaisance Sports 2 : 3/3/18

Anciens

D2 A Electricité de Paris 2/Fc Coubronnois : 22/4/18

D2 A Fc Livry Gargan/Fc Coubronnois : 4/3/18

D2 A Fc Coubronnois/Tremblay Fc 2 : 25/2/18

D2 A Fc Coubronnois/Villemomble Sports : 15/4/18

D2 B Amicale Mauriciens/Avd : 25/2/18

D2 B Af Epinay 2/Avd : 18/2/18

D2 B Pierrefitte Fc/Af Epinay 2 : 22/4/18

D3 A Uf Clichois 2/Antillais Aulnay : 25/2/18

D3 A Acs Jwa Di Jwé 93/So Rosny 2 : 18/2/18

Super Vétérans

Poule A Uf Clichois/Es Stains : 18/2/18

Poule A Sfc Neuilly/Tremblay Fc : 18/2/18

Poule A Bagnolet Fc/Stade de l'Est : 18/2/18

Poule B Sc Buttes Chaumont/Antillais Aulnay : 18/2/18

Poule B 52421.1 Neuilly Plaisance Sports/Villepinte Fc : 18/2/18

Poule B Antillais Aulnay/Espérance Paris 19è : 25/2/18

Poule B Antillais Aulnay/Fc Aulnay : 4/3/18

Poule B Neuilly Plaisance Sports/Gournay Fc : 4/3/18

Poule C Esd Montreuil 2/Villemomble Sports : 18/2/18

Commission Sportive Générale

16 Février 2018

Poule C Noisy le Grand Fc/Fc Coubronnais : 22/4/18
Poule B Bagnolet Fc 2/Gournay Fc : 25/2/18
Poule B Antillais Aulnay/Ja Drancy : 22/4/18
Poule C Fc Coubronnais/Fc Noisy le Grand : 25/2/18
Poule C Fc Coubronnais/Aspp Villepinte : 1/4/18
Poule C Fc Coubronnais/Vaujourn Fc : 4/3/18
Poule C St Denis Us/Fc Villepinte 2 : 18/2/18
Poule C Vaujourn Fc/Blanc Mesnil Sf 2 : 1/4/18
Poule C Vaujourn Fc/Aspp Villepinte : 25/2/18
Poule D Espérance Aulnaysienne/As Mur Rideau : 25/2/18
Poule D Tremblay Fc 2/Es Parisienne : 11/2/18
Poule D Espérance Aulnaysienne/Es Parisienne : 18/2/18
Poule D Espérance Aulnaysienne/Af Epinay : 4/3/18

Futsal

D1 Cité Sport et Culture/Sporting République : 31/3/18
D1 Noisy le Grand Futsal/Paris Lilas Futsal : date à fixer
D1 Blanc Mesnil Sf/Es Parisienne : 13/2/18
D1 Paris Lilas Futsal/Ab St Denis : 10/3/18
D1 Cité Sport et Culture/Ac Montreuil : 24/2/18
D1 Blanc Mesnil Sf/Sporting République : 13/3/18
D1 Ab St Denis/Paris Lilas Futsal : 24/2/18
D1 Paris Lilas Futsal/Afc Ile St Denis : 21/4/18
D1 Afc Ile St Denis/Sporting République : date à fixer
D1 Blanc Mesnil Sf/Ac Montreuil : date à fixer
D1 Drancy Futsal 2/Cité Sport Culture : 21/4/18
D1 Paris Lilas Futsal/As La Courneuve 2 : 5/5/18
D1 Drancy Futsal 2 :Afc Ile St Denis : 24/2/18
D1 Sporting Republique/Ac Montreuil : date à fixer
D1 Sporting République/Cité Sport et Culture : date à fixer
D1 Drancy Futsal 2/Es Parisienne : date à fixer
D2 A Paris 18 Futsal/Neuilly Futsal 2 : 3/5/18
D2 A Vivacité/Fc Sevrans : 10/3/17
D2 A Vivacité/As Romilly : 5/5/18
D2 A Neuilly Futsal 2/Vivacité : 10/2/18
D2 A Neuilly Futsal 2/Paris Sport Culture : date à fixer
D2 A Sevrans Fu 2/Paris Lilas Futsal 2 : 5/5/18
D2 A Sevrans Fu 2/Fc Sevrans : 21/4/18
D2 A As Romilly/Bagnolet Fc 2 : date à fixer
D2 A Sevrans Fu 2/As Jeunes Aulnay : Date à fixer
D2 A Paris Lilas Futsal 2/Espace Jeunes Charles Hermite 2 : date à fixer
D2 A Paris 18 Futsal/Fc Sevrans : date à fixer
D2 B Sport Ethique/Sevrans Fu 3 : 10/3/17
D2 B Vue d'Ensemble/Karma Fsc : 10/3/18
D2 B Karma Fsc/Sport Ethique : 5/5/18
D2 B Pierrefitte Fc 2/Karma Fsc : date à fixer
D2 B Tallulah/Vue d'Ensemble : 30/3/18
D2 B Sport Ethique/Tallulah : date à fixer
D2 B Tallulah/Fc Romainville : 9/3/18

Commission Sportive Générale

16 Février 2018

D2 B Aulnay Nord Plus/Tallulah : 21/4/18
 D2 B Vue d'Ensemble/Aulnay Nord Plus : date à fixer
 D2 B Karma/Cité Sport et Culture 2 : 17/3/18
 D2 B Csc 2/Tallulah : 5/5/18
 D2 B Pierrefitte Fc 2/Sevran Fu 2 : 24/2/18
 D2 B Csc 2/Drancy Futsal 3 : date à fixer
 D2 B Sport Ethique/Romainville Fc : date à fixer
 D2 B Cité Sport et Culture 2/Sport Ethique Livry : date à fixer
 D2 B Tallulah/Karma Fsc : date à fixer
 D2 B Romainville Fc/Aulnay Nord Plus : date à fixer
 D2 B Karma Fsc/Pierrefitte Fc 2 : date à fixer

Feuilles de matches en retard

1ère demande :

Cdm D2 **Vaujours Fc 2/Usm Audonienne** du 21/1/18

2è demande :

Seniors D5 B **Ofc Couronnes 2/Gournay Fc 2** du 4/2/18
 U17 D4 B **Ofc Couronnes 2/Fc Solitaires Paris Est 2** du 4/2/18
 Critérium 55 : **Blanc Mesnil Sf 2/Uf Clichois** du 4/2/18
 U13 **Championnet Sports/Montreuil Souvenir** (équipe 1) du 31/1/18
 U13 **Montreuil Souvenir/Neuilly Plaisance Fc** (équipe 1) du 3/2/18
 U13 **Uf Clichois/Fc Coubronnois** (équipes 1-2) du 3/2/18
 U13 **Sc Dugny/As La Courneuve** (équipes 1-2-3-4) du 3/2/18
 U13 **Bagnolet Fc/Af Bobigny** (équipe 1) du 3/2/18
 U13 **OI Noisy le Sec Banlieue 93/Esd Montreuil** (équipes 1-2-3-4) du 3/2/18
 U13 **Blanc Mesnil Sf/Fc Villepinte** (équipes 1-2-3-4) du 3/2/18
 U13 **Ass Noisienne/Paris Sport Culture** (équipes 1-2) du 3/2/18
 U13 **Es Parisienne/Csm Ile St Denis** (équipe 1) du 27/1/18
 U13 **Usm Audonienne/Af Bobigny** (équipes 1-2) du 27/1/18
 U11 **Montreuil Souvenir/St Denis Fc** (équipe 1) du 27/1/18
 U11 **Uf Clichois/Montfermeil Fc** (équipes 1-2-3-4) du 27/1/18
 U11 **Af Epinay/Cs Villetaneuse** (équipes 1-2-3-4) du 27/1/18
 U11 **Ofc Couronnes/As Jeunesse Aubervilliers** (équipes 1-2-3-4) du 27/1/18
 U11 **Espérance Paris 19è/Fc Romainville** (équipes 1-2-3-4) du 27/1/18
 U11 **Blanc Mesnil Sf/Red Star Fc** (équipes 1-2-3-4) du 27/1/18
 U11 **Esc Paris 20è/Drancy Fc** (équipes 1-2) du 27/1/18
 U11 **Espérance Paris 19è/As Paris** (équipes 1-2) du 27/1/18
 Super Vétérans Poule B **Espérance Paris 19è/Fc Villepinte** du 4/2/18
 Futsal D1 **As La Courneuve 2/Noisy le Grand Futsal** du 3/2/18
 U17 District Cup **Af Bobigny 2/Blanc Mesnil Sf 2** du 28/1/18
 U16 F Coupe **Af Epinay/Uf Clichois** du 27/1/18
 U16 F Poule **ASc Dugny/Bagnolet Fc** du 27/1/18
 U16 F Poule A **OI Noisy le Sec Banlieue 93/Af Paris 18** du 27/1/18
 U16 F Poule C **Fc Solitaires Paris Est/As Bondy** du 27/1/18

Commission Sportive Générale

16 Février 2018

U16 F Poule C **Ab St Denis/Tremblay Fc** du 27/1/18
U15 Coupe **As Bondy/Fc Les Lilas** du 27/1/18
Cdm Coupe **Af Bobigny/Benfica Portugais Paris 19è** du 28/1/18
Anciens Coupe **Electricité de Paris/St Denis Us** du 28/1/18
U13 **Csl Aulnay/Neuilly Plaisance Sports (équipe 4)** du 27/1/18
U13 **Esc Paris 20è/Antillais Paris 19è (équipes 1-2)** du 27/1/18
U13 **Cs Villetaneuse/Af Epinay (équipes 1-2-3-4)** du 27/1/18
U13 **Af Paris 18/St Denis Us (équipes 1-2-3-4)** du 27/1/18
U13 **Fc Villepinte/Espérance Aulnaysienne (équipe 1)** du 27/1/18
U13 **Usm Audonienne/Af Bobigny (équipes 1-2)** du 27/1/18
U13 **Es Parisienne/Csm Ile St Denis (équipe 1)** du 27/1/18
U11 **Neuilly Plaisance Sports/Csl Aulnay (équipe 3)** du 27/1/18
U11 **Montreuil Souvenir/St Denis Fc (équipe 1)** du 27/1/18
U11 **Uf Clichois/Montfermeil Fc (équipes 1-2-3-4)** du 27/1/18
U11 **Af Epinay/Cs Villetaneuse (équipes 1-2-3-4)** du 27/1/18
U11 **Ofc Couronnes/As Jeunesse Aubervilliers (équipes 1-2-3-4)** du 27/1/18
U11 **Espérance Paris 19è/Romainville Fc (équipes 1-2-3-4)** du 27/1/18
U11 **Blanc Mesnil Sf/Red Star Fc (équipes 1-2-3-4)** du 27/1/18
U11 **Esc Paris 20è/Drancy Fc (équipes 1-2)** du 27/1/18
U11 **Espérance Paris 19è/As Paris (équipes 5-6)** du 27/1/18
U16 F Poule A **Bagnolet Fc/Montfermeil Fc** du 3/2/18
U16 F Poule B **As Bondy 2/Af Bobigny** du 3/2/18

3è et dernière demande :

Seniors D4 A **JS BONDY/Paris Sport Culture** du 21/1/18
Seniors Coupe **UF CLICHOIS/Red Star Fc** du 28/1/18
Seniors Coupe **AS STAINS 93/Rsc Montreuil** du 28/1/18
Cdm Coupe **AF BOBIGNY/Benfica Portugais Paris 19è** du 28/1/18
U15 Coupe **AS BONDY/Fc Les Lilas** du 13/1/18
Anciens Coupe **ELECTRICITE DE PARIS/St Denis Us** du 28/1/18
U13 **CSL AULNAY/Neuilly Plaisance Sports (équipe 4)** du 27/1/18
U13 **ESC PARIS 20/Antillais de Paris 19è (équipes 1-2)** du 27/1/18
U13 **CS VILLETANEUSE/Af Epinay (équipes 1-2-3-4)** du 27/1/18
U13 **AF PARIS 18/St Denis Us (équipes 1-2-3-4)** du 27/1/18
U13 **FC VILLEPINTE/Espérance Aulnaysienne (équipe 1)** du 27/1/18
U16 F Poule A **SC DUGNY/Bagnolet Fc** du 27/1/18
U16 F Poule A **OL NOISY LE SEC BANLIEUE 93/AF Paris 18** du 27/1/18

TERRAINS IMPRATICABLES –

Rappel de la procédure

Dans le cas où l'état d'un terrain de football ne permet pas de l'utiliser en raison de son impraticabilité à la date fixée par le calendrier officiel, l'autorité en charge de sa gestion (Mairie, Parc des Sports, Djs...) doit en informer officiellement le District par fax ou via l'adresse de messagerie : secretariat@district93foot.fff.fr au plus tard le Vendredi 12 heures pour un match se déroulant le week-end ou le dernier jour ouvrable 12 heures pour un match se déroulant un autre jour de la semaine.

Commission Sportive Générale

16 Février 2018

Si le gestionnaire du terrain est une commune, le document officiel doit obligatoirement être signé d'un élu ou de toute autre personne ayant délégation du Maire sous peine de nullité.

Si l'information de non utilisation du terrain parvient après le délai réglementaire, les équipes et les officiels sont tenus de se présenter sur le terrain.

Il est établi une feuille de match qui est expédiée comme si le match avait eu lieu.

Il sera exigé l'envoi de l'attestation de fermeture du terrain par la Commune.

En aucun cas un club peut prévenir son adversaire de ne pas se déplacer s'il a connaissance de l'impraticabilité du terrain, la sanction est match perdu.

De même pour l'établissement d'une feuille de match effectuée par téléphone ou autres en absence des équipes sur le terrain, celle-ci pourra être considérée comme une feuille de match de complaisance.

Calendrier : quand s'informer de l'état d'une rencontre ?

La situation officielle du déroulement d'une rencontre est celle affichée sur le site internet sur le site internet du District ou sur Footclubs le vendredi à 18h00 (pour une rencontre programmée le week-end ou le dernier jour ouvrable précédant la rencontre à 18h00 pour une rencontre programmée en semaine.

En effet des changements dans le déroulement d'une rencontre pouvant intervenir « à la dernière minute », il est préconisé de consulter l'état des rencontres de vos équipes dans le délai prévu dans les articles précités.

Commission Départementale des Statuts et Règlements

06 Février 2018

Rappel : Les joueurs, éducateurs et dirigeants convoqués en Commission doivent se présenter devant les Commissaires munis de leurs licences ou en cas d'oubli, d'une pièce d'identité officielle, permettant à la Commission de s'assurer de leur identité.

Réunion du 6 Février 2018

Présents : M. Jamal SOUADJI (Président), MM. Marcel FRIBOULET, Mohamed RAOUADI (CDA).

Excusés : Mme Djaimila BENSLIMANE (CD), MM. Gérard VIVARGENT (CD), Jack BLACHERE, Manuel COBO, Nordine BENSERRAI, Didier GIRAUDEAU.

Assiste : M. Eric TEURNIER (Administratif).

Début de la réunion à 18h30, La Commission prend note des absences excusées suite aux tombées de neige importantes empêchant une circulation normale.

U17

[District Cup 56022.1 Af Bobigny 2/Blanc Mesnil Sf 2 du 28/1/18](#)

La Commission,

Après examen des pièces figurant au dossier,

Constatant que la rencontre n'a pas eu lieu,

Constatant que l'Af Bobigny a effectué une demande de changement d'horaire par Footclubs à son adversaire passant de 13h00 à 15h00 le vendredi 26 janvier à 13h08,

Constatant que Blanc Mesnil Sf a répondu par l'affirmative à ce changement à 18h45 le même jour,

Constatant que les Services Administratifs n'ont pas vu cette demande tardive et que l'horaire n'a pas été modifié,

Constatant que Blanc Mesnil Sf s'est déplacé pour jouer à 13h00 et que la rencontre n'a pu se disputer compte tenu d'une autre rencontre à la même heure sur le même terrain,

Constatant que l'arbitre officiel s'est également présenté pour 13h00,

Constatant que dans un e-mail transmis le 29 janvier, Blanc Mesnil Sf dit que son adversaire n'a pas transmis sa demande dans les temps et que la rencontre n'a pu se dérouler refusant de rejouer la rencontre,

Constatant qu'il précise qu'il a alerté son adversaire d'effectuer la demande en milieu de semaine dernière,

Constatant que dans sa demande l'Af Bobigny précise qu'il a dû réclamer ce changement d'horaire tardivement suite au refus de son adversaire de décaler l'autre rencontre,

Considérant que le club recevant aurait dû prendre les mesures nécessaires pour que ce match puisse se dérouler compte tenu de la demande tardive, (appel téléphonique à son adversaire et au District en plus de la demande par Footclubs),

Considérant que le club visiteur a accepté la demande de changement d'horaire et qu'il pouvait donc jouer à 15h00, qu'il aurait également dû alerter le District vu l'horaire d'acceptation,

Par ces motifs,

Jugeant en premier ressort,

Dit match à jouer à une date à fixer par la Csg.

Commission Départementale des Statuts et Règlements

06 Février 2018

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

D4 A 51183.1 Af Bobigny 3/Af Paris 18 du 21/1/18

La Commission,

Après examen des pièces figurant au dossier,

Prend connaissance de la réclamation de l'Af Paris 18 sur la participation et la qualification de l'ensemble de l'équipe de l'Af Bobigny 3 susceptible d'avoir participé avec les équipes supérieures celles-ci ne jouant pas ce jour, pour la dire recevable sur la forme,

Après avoir demandé ses éventuelles observations à l'Af Bobigny,

Constatant que ce club n'a pas souhaité apporter de commentaires,

Après lecture des feuilles de matches de l'Af Bobigny 2,

Constatant que cette équipe ne jouait pas le 21/1/18,

Après lecture de la feuille de match en D2 A Af Bobigny 2/Sc Dugny,

Constatant qu'aucun joueur de cette feuille de match ne figure sur celle en rubrique,

Après lecture des feuilles de matches de l'Af Bobigny 1,

Constatant que cette équipe jouait le même jour contre Racing Cf Colombes 92 2 en R2 B,

Considérant que l'Af Bobigny n'a pas enfreint l'article 7.9.1 du règlement sportif général du District 93,

Par ces motifs,

Jugeant en premier ressort

Dit réclamation non fondée,

Prend connaissance de la réclamation de l'Af Paris 18 sur la participation de l'ensemble de l'équipe de l'Af Bobigny 3 susceptible d'avoir participé à deux rencontres en moins de quarante-huit heures pour la dire recevable sur la forme,

Après avoir demandé ses éventuelles observations à l'Af Bobigny,

Constatant que ce club n'a pas souhaité apporter de commentaires,

Après lecture des feuilles de matches U15 de l'Af Bobigny,

Après lecture des feuilles de match de l'équipe « 1 » de l'Af Bobigny U15 R2 A,

Constatant que cette équipe ne jouait pas le 20/1/18,

Après lecture de la feuille de match de l'équipe « 2 » de l'Af Bobigny U15 en District Cup contre Af Paris 18 2,

Constatant qu'aucun joueur de cette feuille de match ne figure sur celle en rubrique,

Après lecture des feuilles de match de l'équipe « 3 » de l'Af Bobigny U15 D3 B,

Constatant que cette équipe ne jouait pas le 20/1/18,

Après lecture des feuilles de match de l'équipe « 4 » de l'Af Bobigny U15 D4 D,

Constatant que cette équipe ne jouait pas le 20/1/18,

Par ces motifs,

Jugeant en premier ressort,

Dit réclamation non fondée,

Prend connaissance de la demande d'évocation de l'Af Paris 18 sur la participation du joueur M. Cléments FURTADO Lic.2545505477 de l'Af Bobigny susceptible d'avoir évolué sous fausse identité, pour la dire recevable sur la forme,

Après avoir demandé ses éventuelles observations à l'Af Bobigny,

Commission Départementale des Statuts et Règlements

06 Février 2018

Constatant que ce club n'a pas souhaité apporter de commentaires,
S'en saisit pour en faire évocation,
Après audition de Sofiane OUAHRANI Educateur de l'Af Paris 18,
Après audition de M. José DE FARIA Dirigeant de l'Af Bobigny,
Prend note de l'absence excusée de M. Cléments FURTADO Joueur de l'Af Bobigny retenu par un stage,
Notées les absences excusées des arbitres de cette rencontre retenus par les conditions atmosphériques,
Constatant que M. OUAHRANI précise avoir vu jouer un joueur de couleur avec le nom de M. FURTADO alors que sur sa licence, celui-ci est métissé,
Constatant que M. DE FARIA explique qu'il y a eu un loupé dans l'établissement de sa licence et qu'une photo d'un autre joueur a été mise à la place de sa vraie photo,
Constatant que M. DE FARIA ne peut donner le nom du joueur à qui appartient la photo,
Constatant que l'arbitre ne souhaitait pas que M. FURTADO joue vu le peu de ressemblance avec sa licence,
Constatant qu'une photocopie de la pièce d'identité du joueur a été présentée,
Constatant que M. OUAHRANI s'est étonné que la photocopie de la pièce d'identité de M. FURTADO ait été présentée sur le portable d'un copain du joueur se demandant pourquoi il possédait une telle pièce dans son téléphone,
Constatant qu'il précise que la photocopie était de mauvaise qualité,
Constatant toutefois que M. OUAHRANI ne peut réellement affirmer que le joueur ayant évolué n'est pas celui dont la pièce d'identité est présentée en audition par M. DE FARIA,
Constatant qu'après audition, les Services Administratifs ont retrouvé le nom du joueur dont la photographie correspond et qu'il s'agit de M. Romain FERNANDES DE ALMADA joueur U15 de l'Af Bobigny,
Constatant la visite au siège du District de M. OULALIT, arbitre Lpiff, le jeudi 15 février pour vérification de la pièce d'identité du joueur, celui-ci étant formellement reconnu comme étant le joueur ayant participé à la rencontre,
Considérant que la fraude sur identité ne peut-être retenue dans cette affaire,

Par ces motifs,

Jugeant en premier ressort,

Dit évocation non fondée, score acquis sur le terrain,

Débite Af Paris 18 des frais de dossier,

Rappelle à l'ordre l'Af Bobigny pour carence administrative dans cette affaire et lui demande de procéder immédiatement à l'envoi de la bonne photographie pour la licence de M. Cléments FURTADO Lic. 2545505477 sous peine d'amende sur chaque rencontre où celui-ci sera aligné sur une feuille de match à compter du 26/2/18.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

Commission Départementale des Statuts et Règlements

06 Février 2018

U 15

D2 B 51436.2 Montfermeil Fc 2/Fa Le Raincy du 3/2/18

La Commission,

Après examen des pièces figurant au dossier,

Prend connaissance de la réserve du Fa Le Raincy sur la participation de l'ensemble de l'équipe de Montfermeil Fc 2 susceptible d'avoir participé avec l'équipe supérieure celle-ci ne jouant pas ce jour, pour la dire recevable sur la forme,

Après lecture des feuilles de matches de Montfermeil Fc 1,

Constatant que cette équipe ne jouait pas le 3/2/18,

Après lecture de la feuille de match du 27/1/18 en R1 B Montfermeil Fc/Ja Drancy,

Constatant qu'aucun joueur de cette feuille de match ne figure sur celle en rubrique,

Considérant que Montfermeil Fc 2 n'a pas enfreint l'article 7.9.1 du règlement sportif général du District 93,

Par ces motifs,

Jugeant en premier ressort

Dit réserve non fondée, score acquis sur le terrain,

Débite Fa Le Raincy des frais de dossier.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

Forfaits

Coupe

U16 F **Us Paris XI/Villemomble Sports** du 27/1/18

1^{er} forfait

U17 D4 D Csl Aulnay 3/**Neuilly Plaisance Fc** du 4/2/18

U15 D3 A Sevrans Fc/**Bourget Fc 2** du 3/2/18

Cdm D2 As Bondy/**Ca Romainville** du 4/2/18

Anciens D1 Fc Aulnay/**Cap Nord** du 4/2/18

Anciens D2 B Antillais Paris 19è/**Amicale Mauriciens** du 4/2/18

2^e forfait

Seniors F D1 Rsc Montreuil/**St Denis Fc** du 3/2/18

U15 D5 C **Es Parisienne 3**/Ca Romainville 2 du 3/2/18

Futsal D2 B Pierrefitte Fc 2/**Fc Romainville** du 2/2/18

Commission Départementale des Statuts et Règlements

06 Février 2018

3è forfait – Forfait Général

Seniors D1 F **Villemomble Sports**
Futsal D2 B **Us Métro Paris Nord**

Feuilles de matches non parvenues

Article 44 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis : Non envoi de la feuille de match après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou du site internet, un dernier envoi sera effectué sur la boîte électronique officielle du club avant sanctions, amende fixée dans l'annexe 3 du présent règlement et match perdu par pénalité pour en attribuer le gain au club visiteur.

U19 D2 A **Blanc Mesnil Sf 2/Villemomble Sports 2** du 14/1/18

U13 Coupe **As Paris/Bagnolet Fc** du 13/1/18

U11 Coupe **Cosmos Fc/Cs Villetaneuse** du 13/1/18

Futsal D1 **Ac Montreuil/Es Parisienne** du 15/1/18

Futsal D2 B **Drancy Futsal 3/Vue d'Ensemble** du 12/1/18

Dossiers en cours

Seniors D1 Rsc Montreuil 2/Cosmos Fc du 4/2/18 : Demande d'évocation du Cosmos Fc sur la participation d'un joueur adverse alors que susceptible d'être suspendu, en attente d'éventuelles observations du Rsc Montreuil, statué le 13/2/18

Seniors D4 A Ca Romainville/Paris Sport Culture du 14/1/18 : Demande d'évocation de Paris Sport Culture sur la participation d'un joueur adverse ayant pu jouer sous fausse identité, statué le 13/2/18

U19 D1 Uf Clichois/Bourget Fc du 4/2/18 : Demande d'évocation du Bourget Fc sur la participation d'un joueur adverse alors que susceptible d'être suspendu, en attente d'éventuelles observations de l'Uf Clichois, statué le 13/2/18

U19 D2 A Noisy le Grand Fc/OI Noisy le Sec Banlieue 93 2 du 14/1/18 : Réserve de Noisy le Grand Fc sur l'identité de l'arbitre assistant de son adversaire n'étant pas celui mentionné sur la feuille de match, statué le 13/2/18

U15 D2 A St Denis Us 2/Romainville Fc du 3/2/18 : Match non joué, en attente de la feuille de match

U15 D4 C As Bondy 3/Us Paris XI du 20/1/18 : Réserve de l'Us Paris XI sur la participation de l'ensemble de l'équipe adverse susceptible d'avoir joué avec l'équipe première, celle-ci ne jouant pas ce jour, en attente de la feuille de match de l'équipe première.

Futsal D1 As La Courneuve 2/Noisy le Grand Futsal du 3/2/18 : Match non joué, en attente de la feuille de match

Commission Départementale des Statuts et Règlements

06 Février 2018

Feuille de match Informatisée (FMI)

- . En cas de 1^{ère} non-utilisation : avertissement,
- . En cas de 2^{ème} non-utilisation (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : amende fixée à l'annexe 2 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.,
- . En cas de 3^{ème} non-utilisation ou plus (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.

Les Clubs mentionnés **en gras** sont les clubs sanctionnés.

Avertissement

Seniors D5 C Montreuil Souvenir/**Esc Paris 20è** du 28/1/18 Pas d'explications
U15 D1 **Villemomble Sports**/Fc Les Lilas 2 du 27/1/18 Pas d'arbitre officiel, Villemomble n'a pas réussi à se connecter
U15 D3 B **Rsc Montreuil 2**/Drancy Fc du 27/1/18 Synchronisation non effectuée avant d'arriver au stade qui ne possède pas de connexion
U15 D4 B **Cms Pantin/Es Parisienne 2** du 27/1/18 Pas d'explications
U15 D4 C **Usm Audonienne 2**/Fc Solitaires Paris Est 2 du 27/1/18 Pas d'explications
Seniors D4 A **Js Bondy**/Paris Sport Culture du 21/1/18 Pas d'explications
Seniors D5 B **Paris Gaëls Ai 2/Etoiles d'Auber** du 21/1/18 Pas d'explications

U19 D2 B **Tremblay Fc**/Af Bobigny 2 du 21/1/18 Pas d'explications

Cdm D2 **Vaujours Fc**/Usm Audonienne du 21/1/18 Pas d'explications

Super Vétérans Poule C Aspp Villepinte/**Fc Villepinte 2** du 21/1/18 Pas d'explications
Super Vétérans Poule C **Fc Coubronnois**/Benfica Portugais Paris 19è du 21/1/18 le club doit synchroniser avant d'arriver au stade s'il n'y a pas internet

Futsal D1 Ac Montreuil/**Es Parisienne** du 15/1/18 Pas d'explications
Futsal D1 **Drancy Futsal 2**/Noisy le Grand Futsal Pas d'explications
Futsal D2 B **Pierrefitte Fc 2**/Drancy Futsal 3 du 19/1/18 Pas d'explications

Amende - 100 Euros

Seniors D4 A Fc Coubronnois/**Js Bondy** du 28/1/18 Pas d'explications
Seniors D5 C **Montreuil Souvenir**/Esc Paris 20è du 28/1/18 Pas d'explications
U15 D3 B Ofc Couronnes/**Af Bobigny 3** du 27/1/18 Pas d'explications

Match perdu par pénalité

U15 D4 C Usm Audonienne 2/**FC SOLITAIRES PARIS EST 2** du 27/1/18 Pas d'explications

Commission Départementale des Statuts et Règlements

06 Février 2018

Dossier en attente

U15 D4 C Fc Coubronnois/Us Paris XI du 27/1/18, explications divergentes, en attente pour complément d'enquête.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

Les dossiers du week-end du 3 et 4 février seront traités le 13 février après explications des clubs n'ayant pas eu recours à la tablette.

Les clubs n'ayant pas répondu aux demandes officielles formulées par e-mail se verront systématiquement sanctionner pour absence d'explications.

Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education

15 Février 2018

Réunion du 15 février 2018

Présents : Messieurs, Abdelhamid HIMMI, Abdelhafid HORMI, Daniel LEFEVRE

Assistes : Monsieur Jérémy MAYTRAUD (Dév.)

Lecture des courriers

Demande de délégué de l'ELS Montreuil pour le 04/03/18 en U19 D3 AS Stains 93 – ELS Montreuil. La CDPME désigne comme délégué Mr Hormi à la charge de l'ELS Montreuil
Demande de 2 arbitres assistants de l'ASJ Aubervilliers pour le 17/02/2018 en U15D1 CSL Aulnay – ASJ Aubervilliers. La CDPME transmet la demande à la CDA
Courrier de Villepinte annulant sa demande de match sensible en senior contre l'ES Stains.

Coupe de France Féminine

La CDPME remercie et félicite les dirigeants du RC Saint Denis pour l'accueil et la bonne tenue du match de 32^e de coupe de France Féminine opposant RC Saint Denis – A Soyaux Charente.

Matchs sensibles

[Match U19 D2 USM Gagny – FC Tremblay](#)

* Demande du FC Tremblay

La CDPME remercie la présence de Mr BAMOUANGA Florent éducateur de l'USM Gagny. Suite à la demande du club du FC Tremblay et après audition des deux éducateurs. La CDPME en collaboration avec les deux clubs met en place un protocole de sécurisation du match aller et retour. Un délégué à la charge du club recevant sera présent sur les deux matchs.

Gestion des invitations

[Match Senior D5 ESC Paris 20 –Paris International](#)

* Transmis par la commission de discipline

La CDPME invite les deux clubs à se présenter à la réunion CDPME du jeudi 22 Février à 18h afin de préparer l'organisation des deux matchs

[Match U15 D4 AF Paris 18 – FC Pierrefitte](#)

Demande de Pierrefitte FC

La CDPME invite les deux clubs à se présenter à la réunion CDPME du jeudi 22 Février à 18h30 afin de préparer l'organisation du match retour.

Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education

15 Février 2018

Match U17 D4 FC Coubronnais – FC Pierrefitte

* Demande de Pierrefitte FC

La CDPME invite les deux clubs à se présenter à la réunion CDPME du jeudi 22 Février à 19h afin de préparer l'organisation du match retour.

Suivi des compétitions

Pour la phase retour des championnats la CDPME nomme un membre de la CDPME par catégorie afin de suivre les éventuels matchs à enjeux.

Championnat Senior : Mr Hormi
Championnat U19 : Mr Himmi
Championnat U17 : Mr Lefevre
Championnat U15 : Mr Maytraud

Un point pour les matchs du mois de Mars sera fait lors de la prochaine réunion.

Prochaine réunion prévue Jeudi 22 février 2018



District de la Seine-Saint-Denis de Football
 12 rue Eugène Varlin
 93150 Le BLANC-MESNIL

secretariat@district93foot.fff.fr
<http://district93foot.fff.fr>

Foot 93 est le journal numérique et officiel du District de la Seine-Saint-Denis de Football.

Responsable de la publication
 Claire JACOTOT

Rédaction
 Marina SAUVAGE

<u>Fonctions</u>	<u>Noms</u>
Directrice Administrative:	Mme. JACOTOT Claire
Accueil:	Mme. DUMONT Cécile
Responsable Compétition:	M. TEURNIER Eric
Comptabilité:	
Secrétaire de Direction	Mme. SAUVAGE Marina
Arbitrage:	Mme. SAUVAGE Marina
Mail: secretariat@district93foot.fff.fr	Téléphone: 01-48-19-89-40
Technique:	M. MATHIEU Marc
Conseiller Départemental Foot Animation:	M. ZAIDI Stéphane
Chargé de Développement:	M. MAYTRAUD Jérémy
Conseiller Technique Départemental:	M.MORO Christophe
Mail: technique@district93foot.fff.fr	Téléphone: 01-48-19-89-48



LUNDI	10H / 13H	14H / 18H
MARDI	9H / 13H	14H / 18H
MERCREDI	9H / 13H	14H / 19H
JEUDI	9H / 13H	14H / 18H
VENDREDI	9H / 13H	14H / 19H